

# Agreste Franche-Comté



Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Numéro 203- Septembre 2015

Agreste Franche-Comté n° 203 - Septembre 2015



Photo SRRISE

## L'agriculture franc-comtoise poursuit sa concentration

En 2013, près de 9 000 exploitations agricoles de Franche-Comté emploient de façon régulière quelques 16 900 personnes. Les moyennes et grandes exploitations représentent les deux tiers du total et mobilisent près de 90 % du volume total de travail. Plus de la moitié d'entre elles sont des élevages bovins laitiers. La superficie agricole franc-comtoise restant quasiment stable, la SAU moyenne des exploitations a gagné six hectares depuis 2010 et atteint désormais 74 hectares. Une exploitation sur dix met désormais en valeur plus de 170 hectares. Le développement des formes sociétaires se confirme avec notamment une hausse du nombre de GAEC. Les structures sociétaires représentent désormais près de 60% des moyennes et grandes exploitations.

Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 8% en Franche-Comté, passant de 9 740 à 9 000. Ce recul annuel moyen de 2,6 % prolonge la tendance observée entre 2000 et 2010 et se situe légèrement en deçà de la moyenne nationale (- 2,8% par an).

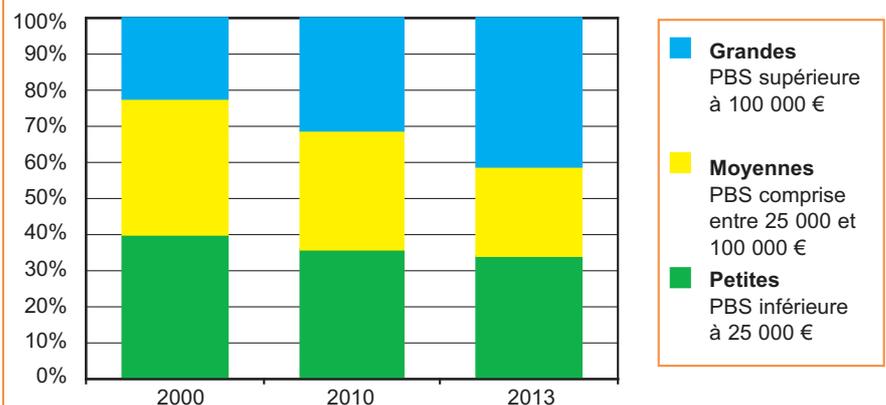
Avec une diminution de seulement 5% en trois ans, le Doubs est le département qui enregistre la plus faible baisse du nombre d'exploitations. Ce département concentre

plus du tiers des exploitations de la région. A l'opposé, dans le Territoire de Belfort, une exploitation sur cinq a disparu en trois ans.

### La part des grandes exploitations en forte hausse

Le nombre d'exploitations de petite dimension économique (cf encadré 2) continue de diminuer rapidement, à un rythme de près de 4% par an. A l'inverse, le nombre de moyennes et grandes exploitations, dont le poten-

### Deux exploitations sur cinq ont une PBS supérieure à 100 000 €



Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la Forêt

tiel de Production brute standard (PBS) dépassent 25 000 €, résiste mieux (- 1,9%). Parmi ces dernières, le nombre d'exploitations dont le potentiel de production dépasse 100 000 € est en forte hausse (+ 21%). Elles représentent désormais quatre exploitations franc-comtoises sur dix. Néanmoins, l'essentiel de cette évolution provient d'un effet « prix » qui a fait franchir, à structure de production inchangée, le seuil des 100 000 € de PBS à un grand nombre d'exploitations. A coefficients de valorisation des moyens de production constants, la hausse du nombre des grandes exploitations n'aurait été que de 3%. Ainsi, seulement 15% de la hausse résulte d'un réel agrandissement structurel, soit par regroupement d'exploitations, soit par reprise totale ou partielle de moyens de production d'exploitations dont l'activité a cessé durant la période.

## La superficie moyenne continue de progresser

En Franche-Comté, avec plus de 663 000 hectares, la Superficie agricole utilisée (SAU) par les exploitations est restée stable entre 2010 et 2013. Conjugué à la baisse du nombre d'exploitations, la SAU moyenne des fermes franc-comtoises s'est agrandie de 6 hectares pour atteindre 74 hectares en 2013. C'est en Haute-Saône que l'agrandissement est le plus conséquent. Dans ce département, la taille moyenne d'une exploitation atteint 94 hectares contre moins de 70 dans les autres départements de la région et seulement 61 hectares en moyenne métropolitaine.

Les moyennes et grandes exploitations exploitent désormais 108 hectares en moyenne soit 7 de plus qu'en 2010. Elles exploitent ainsi une surface supérieure d'un quart à la moyenne nationale. Une exploitation sur dix met en valeur une surface supérieure à 170 hectares. Ces exploitations concentrent un tiers de la SAU régionale. A l'opposé, un quart des exploitations détient moins de 6 hectares. Il s'agit pour l'essentiel de structures de petite dimension économique exploitées par des

retraités agricoles ou des doubles actifs.

## Une exploitation sur deux est un élevage laitier

Plus de la moitié des moyennes et grandes exploitations franc-comtoises sont des élevages spécialisés dans la production de lait de vaches. Cette proportion atteint 80 % dans le Doubs. Ce département concentre ainsi près de six élevages laitiers sur dix de la région. La Franche-Comté est la région laitière la plus spécialisée devant la Basse-Normandie. Néanmoins, conséquence du phénomène de concentration et d'agrandissement actuellement à l'œuvre dans cette Orientation technico-économique (Otex), le nombre de ces élevages a diminué de 11% en trois ans. Parallèlement, le nombre de vaches laitières a augmenté de 3% pour dépasser la barre des 200 000 têtes. En trois ans, le nombre moyen de vaches laitières s'est ainsi accru de 45 à 50 têtes et la SAU moyenne

de ces élevages est passée de 97 à 101 hectares. Souvent à caractère extensif, un élevage laitier franc-comtois exploite une surface supérieure de 15% à la moyenne française. Enfin, les élevages laitiers franc-comtois sont plus souvent spécialisés dans cette production que dans le reste de la France. Plus de 80% des vaches laitières sont détenus par des élevages spécialisés contre seulement les deux tiers au niveau national.

Les structures spécialisées en grandes cultures et celles plus polyvalentes classées dans l'orientation polyculture-polyélevage représentent les deux autres Otex importantes de la région avec respectivement 11% et 12% des moyennes et grandes exploitations. Pour ces deux orientations, la progression de leur nombre s'explique essentiellement par la hausse marquée des prix des céréales sur la période de référence de calcul des coefficients de la PBS (cf encadré 3). En effet, le nombre d'ex-

## Chiffres clés de l'agriculture franc-comtoise

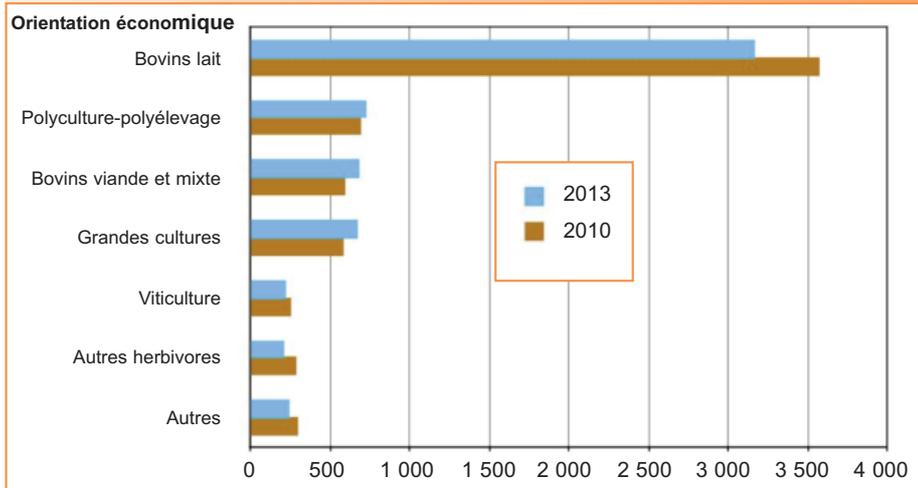
	Franche-Comté 2013	Evolution 2013/2010	
		Franche-Comté	France métropolitaine
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>8 991</b>	<b>- 8%</b>	<b>- 8%</b>
<b>Champ des moyennes et grandes exploitations</b>			
Nombre d'exploitations	5 912	- 6%	- 1%
<i>dont spécialisées lait</i>	3 244	- 9%	- 10%
Chefs d'exploitation et coexploitants (effectifs)	9 241	- 1%	+ 1%
Travail agricole (en UTA)	12 139	- 3%	- 1%
Nombre moyen d'UTA par exploitation	2,1	+ 3%	+ 0%
SAU moyenne (hectares)	108	+ 7%	+ 3%
PBS moyen (milliers d'euros)	157	+ 24%	+ 13%
Exploitations ayant des vaches laitières*	3 984	- 7%	- 8%
Troupeau moyen de vaches laitières (têtes)*	50	+ 9%	+ 8%
Exploitations ayant des vaches nourrices **	1 100	+ 10%	- 1%
Troupeau moyen de vaches nourrices (têtes)**	43	+ 5%	- 1%

\* sont seulement pris en compte les élevages détenant au moins 10 vaches laitières

\*\* sont seulement pris en compte les élevages détenant au moins 10 vaches nourrices

Source : Agreste - RA 2010 et ESEA 2013

## Plus d'une exploitation sur deux est un élevage spécialisé bovins lait



Champ : Exploitations moyennes et grandes

Source : Agreste – RA 2010 et ESEA 2013

exploitations classées en polyculture-polyélevage aurait reculé de 2% à coefficients constants, notamment en raison de la décision de certains exploitants d'arrêter l'élevage pour se consacrer uniquement aux grandes cultures.

### Le nombre de GAEC repart à la hausse

Le nombre d'exploitations agricoles ayant un statut juridique d'exploitation individuelle continue de diminuer. En 2013, elles ne représentent plus que 62% du total contre 67% en 2010. La quasi totalité des petites exploitations possèdent ce statut

juridique. Parmi les moyennes et grandes exploitations, deux sur cinq sont encore sous forme individuelle. Les autres, se répartissent essentiellement entre Groupement agricole d'exploitations en commun (GAEC) et Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL).

Inversant la tendance de la décennie 2000-2010, le nombre de GAEC a progressé de 7% depuis 2010. Cette augmentation sensible du nombre de GAEC s'expliquent par la possibilité de créer un GAEC entre époux introduite par la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010. Elles concernent essentiellement l'orientation bovins lait et le département

du Doubs. Ce développement des GAEC se poursuivra dans les années à venir avec l'application du principe de transparence des GAEC dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune. En 2013, les GAEC représentent plus du quart des moyennes et grandes exploitations franc-comtoises. Cette proportion grimpe à 36% parmi les élevages bovins laitiers qui concentrent sept GAEC sur dix. De manière générale, le statut de GAEC est particulièrement adapté aux structures possédant du cheptel bovin car il permet aux exploitants de se répartir les contraintes liées à l'élevage. Le nombre moyen d'associés s'élève à deux personnes et demi dans un GAEC franc-comtois.

Le nombre d'EARL augmente également de plus de 10%. Plus de la moitié d'entre elles sont unipersonnelles. Il s'agit souvent d'exploitations individuelles qui ont changé de statut juridique car il permet à l'exploitant agricole de séparer les biens de la ferme de ses biens personnels. Pour d'autres, leur création survient par transformation d'un GAEC en EARL suite au départ non remplacé d'un associé. Ce statut juridique séduit un tiers des exploitations classées dans l'Otex grandes cultures et des exploitations associant cultures et élevage. Il se développe égale-

## Le salariat progresse fortement

	Nombre de personnes			Unité de travail annuel		
	2010	2013	Evolution	2010	2013	Evolution
Exploitants agricole <i>dont salariés</i>	9 377 116	9 241 261	- 1% + 125%	8 810 86	8 731 230	- 1% + 167%
Membres de la famille du chef d'exploitation individuelle <i>dont salariés</i>	2 235 119	1 281 156	- 43% + 31%	1 060 85	673 99	- 37% + 16%
Autres permanents <i>dont salariés</i>	2 968 1 508	2 275 1 664	- 23% + 10%	1 731 1 194	1 683 1 340	- 3% + 12%
<b>Total actifs permanents <i>dont salariés</i></b>	<b>14 580 1 743</b>	<b>12 797 2 081</b>	<b>- 12% + 19%</b>	<b>11 601 1 365</b>	<b>11 087 1 669</b>	<b>- 4% + 22%</b>
Main d'oeuvre non permanente (saisonniers, ETA, CUMA...)	///	///	///	971	1 052	+ 8%

Champ : Exploitations moyennes et grandes

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013

ment en viticulture et représente désormais plus qu'une structure sur cinq de cette orientation.

## Le salariat remplace l'aide familiale

En 2013, les exploitations francomtoises emploient de façon permanente, à temps complet ou partiel, près de 16 900 personnes. Cela représente environ 12 500 Unités de travail annuel (UTA) soit 5% de moins qu'en 2010. Les moyennes et

grandes exploitations concentrent les trois quarts des actifs permanents et 90% des UTA. Dans ces dernières, le nombre d'exploitants baisse très peu malgré la diminution du nombre de structures. Les exploitants agricoles apportent désormais près de 80% de la main d'œuvre permanente. L'aide familiale non salariée est quant à elle en fort recul, de 40% sur 3 ans, confirmant ainsi le processus de désengagement de la famille de l'activité des fermes. A l'inverse et afin de compenser cette

perte de main d'œuvre, le nombre de salariés a progressé de près de 20% sur la période. Le salariat représente désormais 14 % du volume de travail total contre 22 % au niveau national. Au travail des actifs permanents, s'ajoute un millier d'UTA fourni par les saisonniers, les employés de groupements d'employeurs et le personnel d'entreprises de travaux agricoles et de CUMA. ■

## Présentation de l'enquête structure de 2013

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement exhaustif de 2010. Près de 50 000 exploitations agricoles ont été interrogées en France métropolitaine dont 1 400 en Franche-Comté. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés.

Par rapport au recensement de 2010, certaines modifications concernant le mode de collecte de l'information peuvent avoir un impact sur les évolutions observées.

Pour la première fois, les effectifs de bovins n'ont pas été collectés lors de l'enquête mais ont été renseignés à partir de la base de données nationale d'identification (BDNI) grâce au numéro de cheptel (EDE) de chaque éleveur. Les effectifs comptabilisés sont ceux détenus au 1er novembre 2013. Au RA 2010, les effectifs de la BDNI au 1er novembre 2010 avaient été réparties par catégorie d'animal au prorata des effectifs déclarés par l'éleveur au moment du passage de l'enquêteur. Pour certaines races mixtes, utilisées aussi bien pour la production laitière que pour la production de viande, la ventilation par nature (lait ou viande) de la BDNI peut différer de celle déclarée par les exploitants lors du RA2010. Une partie des évolutions observées sur les bovins (nombre d'animaux par catégorie et classement au sein des OTEX bovines) peut donc être lié au changement opéré dans le mode de collecte. Notamment, ce changement explique l'augmentation du nombre d'exploitations classées dans les orientations bovins viande et mixte.

Afin de se conformer au règlement européen encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, les coefficients permettant de calculer la Production brute standard (PBS) (voir Définition) ont été revalorisés entre 2010 et 2013 (voir encadrés sur l'impact de la revalorisation des coefficients PBS). Par le passé, ces coefficients n'étaient revalorisés que tous les dix ans. Entre deux recensements, les résultats des enquêtes structure étaient donc présentés à coefficients constants de PBS.

## Impact de la revalorisation des coefficients PBS

La revalorisation entre 2010 et 2013 des coefficients unitaires pour la valorisation des productions a un impact direct sur le classement des exploitations selon la dimension économique et selon l'orientation technico-économique. A coefficients constants, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique s'explique par l'agrandissement de la taille des structures soit parce qu'elles se regroupent pour former des exploitations sous forme sociétaire, soit parce qu'elles reprennent des moyens de production d'exploitations qui cessent leur activité. Ainsi, sans prise en compte de l'évolution de prix, la taille économique moyenne des exploitations franc-comtoises aurait progressé de 8 % et le nombre de grandes exploitations de 3%.

Avec des coefficients actualisés, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique dépend aussi de l'évolution de la valeur respective des productions. Or, entre 2010 et 2013, toutes productions confondues, l'évolution des prix a été globalement favorable (+12% entre la période 2005-2009 prise comme référence pour les coefficients du RA 2010 et la période 2008-2012 prise comme référence pour les coefficients de 2013). A structure de production constante, la PBS a donc également augmenté. Au total, une fois pris en compte l'évolution des structures et des prix, la dimension économique moyenne des exploitations, mesurée par la PBS, s'est accrue de 25%, ce qui explique l'essentiel de la forte hausse du nombre de grandes exploitations. Si l'effet « prix » a très peu joué sur l'évolution des effectifs des petites exploitations, il explique également la moitié de la baisse du nombre des exploitations de taille moyenne.

### Impact de la revalorisation des coefficients de PBS sur la répartition des exploitations par dimension économique

Dimension économique des exploitations	Evolution à coefficients constants «effet structure»	Evolution expliquée par la revalorisation des coefficients «effet prix»	Evolution globale
Petites	- 10%	- 2%	- 11%
Moyennes	- 15%	- 18%	- 31%
Grandes	+ 3%	+ 18%	+ 21%
Ensemble des exploitations	- 8%	0%	- 8%
<i>dont moyennes et grandes</i>	- 7%	+ 1%	- 6%

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013

De même, à coefficients constants, l'évolution des effectifs dans chaque orientation économique s'explique par des dynamiques structurelles. Certaines exploitations réorientent en effet leurs activités. Par exemple, l'abandon de l'activité d'élevage par des exploitations classées en 2010 en polyculture-polyélevage explique une baisse du nombre d'exploitations classées dans cette spécialisation au profit de l'orientation grandes cultures.

Avec l'actualisation des coefficients, et donc la prise en compte de l'évolution de la valeur des productions, certaines exploitations changent d'orientation sans que la structure de leur production n'ait évolué. Ainsi, le prix des céréales ayant évolué plus favorablement que celui des autres productions entre la période 2005-2009 et 2008-2012 (+25% contre +12% en moyenne), certains élevages d'herbivores faisant un peu de cultures basculent en polyculture-polyélevage alors que des exploitations de polyculture-polyélevage sont reclassées en grandes cultures. Au total, après actualisation des productions, le nombre d'exploitations de grandes cultures a progressé de 15% entre 2010 et 2013, en grande partie en raison d'un effet prix.

### Impact de la revalorisation des coefficients de PBS sur la répartition des exploitations par OTEX

Dimension économique des exploitations	Evolution à coefficients constants «effet structure»	Evolution expliquée par la revalorisation des coefficients «effet prix»	Evolution globale
Grandes cultures	+ 4%	+ 11%	+ 15%
Polyculture-polyélevage	- 2%	+ 7%	+ 5%
Bovins lait	- 9%	- 3%	- 11%

Champ : Exploitations moyennes et grandes

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 et Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles 2013

## Définitions

**Une exploitation agricole** est une unité économique qui répond aux critères suivants :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales,
- elle possède une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...),
- elle a une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

**Coefficients de Production Brute Standard (coefficients PBS)** : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant par sommation le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes de rendements et de prix calculées sur la période 2005-2009 pour les données du recensement agricole 2010 (« coefficients 2007 ») et des valeurs moyennes calculées sur la période 2008-2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »). La PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de calculer leur dimension économique. Elles sont classées en 3 catégories : « petites » lorsque la PBS est inférieure à 25 000 €, « moyennes » lorsque la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et « grandes » lorsque la PBS est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation dans des Orientations technico-économiques (Otex).

**L'Unité de Travail Annuel (UTA)** mesure le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles. Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les exploitants, les salariés et non salariés permanents, les saisonniers ou occasionnels, par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Un équivalent temps complet correspond à 225 jours de travail dans l'année.

**La main-d'œuvre permanente** (employée par l'exploitation) inclut les personnes qui ont une activité régulière sur l'exploitation :

- des exploitants et des associés des sociétés travaillant sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail et des caractéristiques d'âge, de genre et de formation.
- des permanents salariés ou non salariés (y compris les membres de la famille) qui interviennent régulièrement sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes et leur temps de travail.

**La main-d'œuvre non permanente**, pour laquelle est uniquement collecté le temps de travail en UTA, recouvre :

- la main-d'œuvre saisonnière
- la main-d'œuvre employée par un tiers, c'est-à-dire par un groupement d'employeurs ou du personnel d'une entreprise de travaux agricoles, de Cuma ou d'un autre prestataire.

*Service régional de  
l'information statistique  
et économique (SRISE)*

## Agreste : la statistique agricole

**Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt**  
191 rue de Belfort  
25043 Besançon Cedex  
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

**Directeur : Jean-Luc LINARD**  
Directeur de la publication : Florent VIPREY  
Rédaction : Lionel MALEGUE  
Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE  
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté :  
<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>  
Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/)

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246-1803  
Prix : 4,50 Euros